

OCTOBRE 2020	1 mois	3 mois	12 mois	Moyenne sur 12 mois *
INDICE SYNTHETIQUE LD EA (hors gazole)	+ 0,1 % (- 0,1 %)	- 0,9 % (- 0,1 %)	- 4,8 % (+ 0,1 %)	- 2,8 % (+ 0,4 %)
INDICE SYNTHETIQUE REG EA (hors gazole)	+ 0,1 % (- 0,1 %)	- 0,9 % (0,0 %)	- 4,7 % (+ 0,1 %)	- 2,8 % (+ 0,3 %)
INDICE SYNTHETIQUE REG Porteurs (hors gazole)	+ 0,1 % (- 0,1 %)	- 0,7 % (0,0 %)	- 3,7 % (- 0,1 %)	- 2,2 % (+ 0,1 %)
<p><b>Crise covid-19</b> : Les indices analytiques du CNR suivent l'évolution des coûts à partir de sources qui ne peuvent généralement pas mesurer les effets d'une crise subite telle que celle du covid-19. Les indices synthétiques du CNR sont des paniers d'indices analytiques. Ils reflètent les variations du coût de revient des véhicules. Les poids des indices analytiques dans les indices synthétiques sont mesurés par enquêtes avec un an de décalage. En conséquence, les indices synthétiques 2020 ne tiennent actuellement pas compte de la crise covid-19. Ils sont provisoires, car ils pourraient être redressés ultérieurement. Pour évaluer les conséquences à court terme de la crise sur les coûts des entreprises de TRM, les utilisateurs des indices sont également invités à consulter les notes suivantes :</p> <p><a href="#">Covid-19 - Impact sur les prix de revient du TRM</a>  <a href="#">Covid-19 - Régime d'activité partielle et prime défiscalisée à compter du 1er juin 2020</a>  <a href="#">Covid-19 - Impact de la crise et coût des mesures sanitaires pour les entreprises de TRM</a></p>				
GAZOLE PROFESSIONNEL	+ 0,7 %	- 3,7 %	- 17,9 %	- 11,1 %
	L'indice augmente de +0,7% en octobre. La TICPE applicable au gazole professionnel, qui a augmenté à compter du 1 <sup>er</sup> janvier de +2 cts€/L en 2020, est intégrée à l'indice. Retrouvez les informations concernant la fiscalité du gazole pour 2020 sur <a href="http://www.cnr.fr">www.cnr.fr</a> : <a href="#">Actualité TICPE 2020</a>			
GAZOLE	+ 0,6 %	- 3,1 %	- 16,9 %	- 10,9 %
	Le coût du carburant hors TVA augmente de +0,6% en octobre. Cet indice est conçu notamment pour les véhicules de moins de 7,5 tonnes de poids total, qui ne sont pas concernés par le remboursement partiel de TICPE.			
MAINTENANCE	- 0,1 %	+ 0,1 %	+ 1,7 %	+ 1,9 %
	L'indice diminue légèrement de -0,1% en octobre en raison des variations des composantes entretien-réparations (-0,1%). L'indice augmente de +1,9% depuis un an (+2,2% pour l'entretien-réparations et +0,6% pour les pneumatiques).			
INFRASTRUCTURES	0,0 %	0,0 %	+ 0,9 %	+ 1,1 %
	Indice inchangé en octobre. L'indice a augmenté de +0,9% en février suite à la revalorisation coordonnée des tarifs de péages de classe 4 intervenue au 1er février 2020 : +0,9% en moyenne pondérée par les trafics poids lourds sur les réseaux. L'indice Infrastructures comprend la taxe à l'essieux, inchangée en 2020.			
MATERIEL EA	- 0,1 %	- 0,1 %	+ 0,1 %	+ 0,3 %
	Légère diminution en octobre imputable aux variations des taux d'intérêt intervenant dans les calculs. Les conditions de financement prises en compte dans les calculs ont été recalées en janvier 2020 sur la base des dispositifs d'observation du CNR. Elles sont marquées cette année par des taux d'intérêt toujours bas. La composante assurance augmente de +0,9% en janvier. Le taux de renouvellement annuel des parcs est de 17% pour les tracteurs et de 9% pour les semi-remorques. L'inflation annuelle contenue des prix de véhicules est diluée dans le calcul par ces taux de renouvellement.			
MATERIEL Porteurs	- 0,1 %	- 0,1 %	+ 0,2 %	+ 0,4 %
	Idem, même explication que pour l'indice Matériel EA.			
CONDUCTEUR LD	0,0 %	0,0 %	- 0,7 %	- 0,7 %
	Indice inchangé en octobre. Retrouvez les informations concernant les variations du coût de personnel de conduite depuis janvier 2020 sur <a href="http://www.cnr.fr">www.cnr.fr</a> : <a href="#">Coûts conducteur 2020</a> Evolutions attendues pour novembre 2020 : les minima conventionnels de rémunération, servant de référence pour évaluer les variations de la composante salariale de l'indice, sont revalorisés de +1% à compter du 1er novembre 2020 (accord social du 23 octobre 2020). L'incidence de ce nouvel accord sera portée dans les indices de novembre 2020.			
CONDUCTEUR REG	0,0 %	0,0 %	- 0,7 %	- 0,7 %
	Idem, même explication que pour l'indice Conducteur LD.			
FRAIS DEPLACEMENT LD	0,0 %	0,0 %	0,0 %	+ 1,0 %
	Indice inchangé en octobre. Les indemnités conventionnelles de frais de déplacement ont été revalorisées de +1,6% à compter du 1er juillet 2019, pour les entreprises membres des organisations signataires de l'accord social du 26 juin 2019 (c'est à dire la quasi totalité des organisations professionnelles représentatives). Evolutions attendues pour novembre 2020 : l'accord social du 29 octobre 2020 revalorise de +1% les indemnités conventionnelles de déplacement à compter du 1er novembre 2020. L'incidence de ce nouvel accord sera portée dans les indices de novembre 2020.			
FRAIS DEPLACEMENT REG	0,0 %	0,0 %	0,0 %	+ 1,1 %
	Idem, même explication que pour l'indice Frais de déplacement LD.			
STRUCTURE LD EA	- 0,3 %	- 0,3 %	+ 0,1 %	+ 0,7 %
	Légère diminution de l'indice de -0,3% en octobre, consécutive aux variations des postes coûts des locaux (-1%). L'indice Structure mesure les évolutions des coûts indirects ou charges de structure des entreprises.			
STRUCTURE REG EA	- 0,2 %	- 0,2 %	+ 0,1 %	+ 0,6 %
	Les différences avec l'indice Structure LD EA s'expliquent par les poids relatifs des composantes, notamment celui du personnel sédentaire, différents d'un indice à l'autre.			
STRUCTURE REG Porteurs	- 0,2 %	- 0,2 %	+ 0,1 %	+ 0,6 %
	Les différences avec l'indice Structure LD EA s'expliquent par les poids relatifs des composantes, notamment celui du personnel sédentaire, différents d'un indice à l'autre.			

\* moyenne (novembre 2019 inclus à octobre 2020 inclus) / moyenne (novembre 2018 inclus à octobre 2019 inclus)